



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

PARIS  
**SANTEXPO**

## RETOUR SUR LES ASSISES DE LA SANTE MENTALE ET DE LA PSYCHIATRIE

Pr Michel LEJOYEUX, président de la  
Commission Nationale de la Psychiatrie

DGOS



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

PARIS  
**SANTÉXPO**



Les réponses ont été recueillies par le Ministère des Solidarités et de la Santé, via le lien dédié au questionnaire de la consultation.



La consultation a été accessible à toutes les personnes souhaitant y participer, du **10 au 31 mai 2021**.



Le traitement de l'ensemble des données issues de cette consultation a été réalisé par **OpinionWay** en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**.

**14 655 contributions** ont été recueillies à cette consultation dont 10 276 contributions au questionnaire « professionnels » et 4 379 contributions au questionnaire « grand public ».

**Aucune question n'impliquait une obligation de répondre.** Par conséquent, le taux de réponse à chaque question du questionnaire et des propositions varie. Les personnes n'ayant pas répondu à une question sont présentées sous le libellé « non réponses », qui est à distinguer du libellé « je ne sais pas » correspondant aux personnes ayant choisi cette modalité de réponse proposée dans le questionnaire.



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

PARIS  
**SANTÉXPO**



# Les répondants à la consultation « professionnels de la santé »

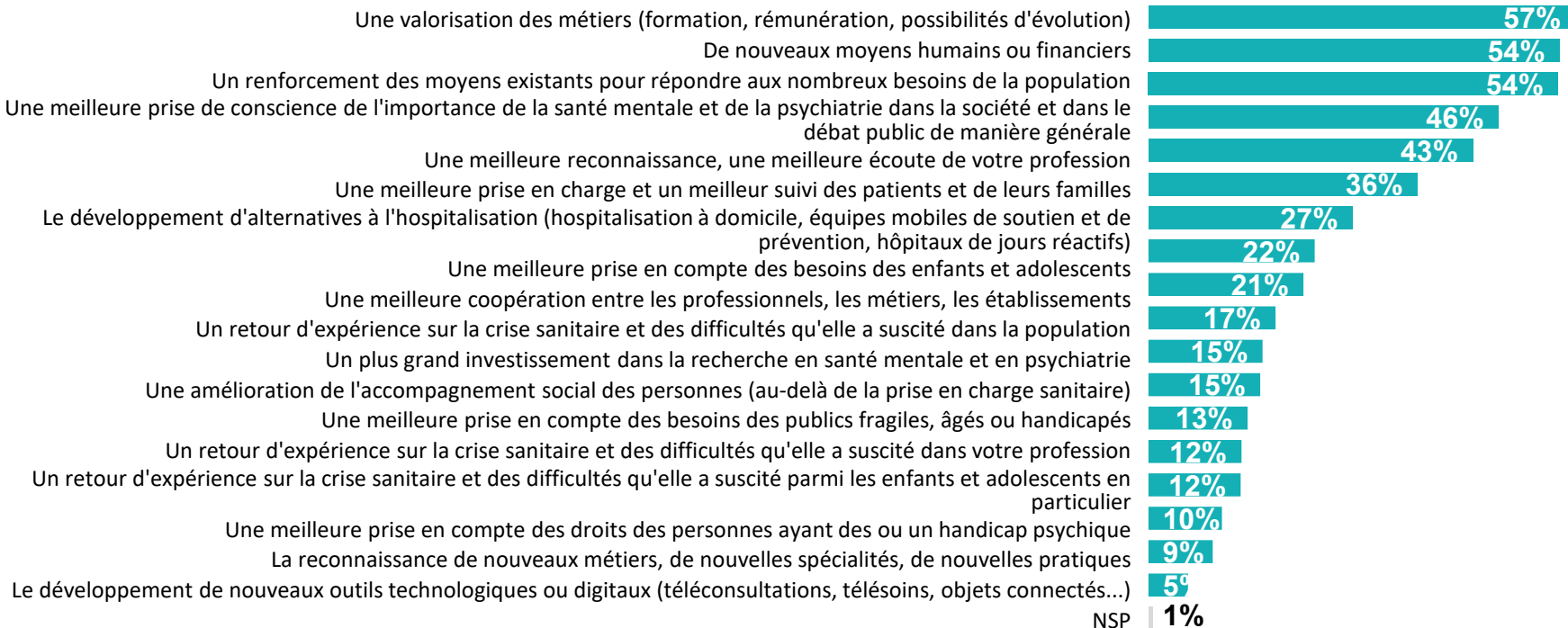
Spécialité ( <i>plusieurs réponses possibles</i> )	Effectifs	%
Psychiatrie	2724	27%
Psychologie	2691	26%
Fonctions paramédicales	2373	23%
Fonctions de direction	1359	13%
Médecins (hors psychiatres)	480	5%
Fonctions médico-sociales	408	4%
Autres fonctions	796	8%
Ne souhaite pas répondre	84	1%

---

# Les attentes des professionnels pour les Assises de la santé mentale

Avant l'été prochain auront lieu des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie.  
Qu'en attendez-vous en priorité, en tant que professionnel... ?

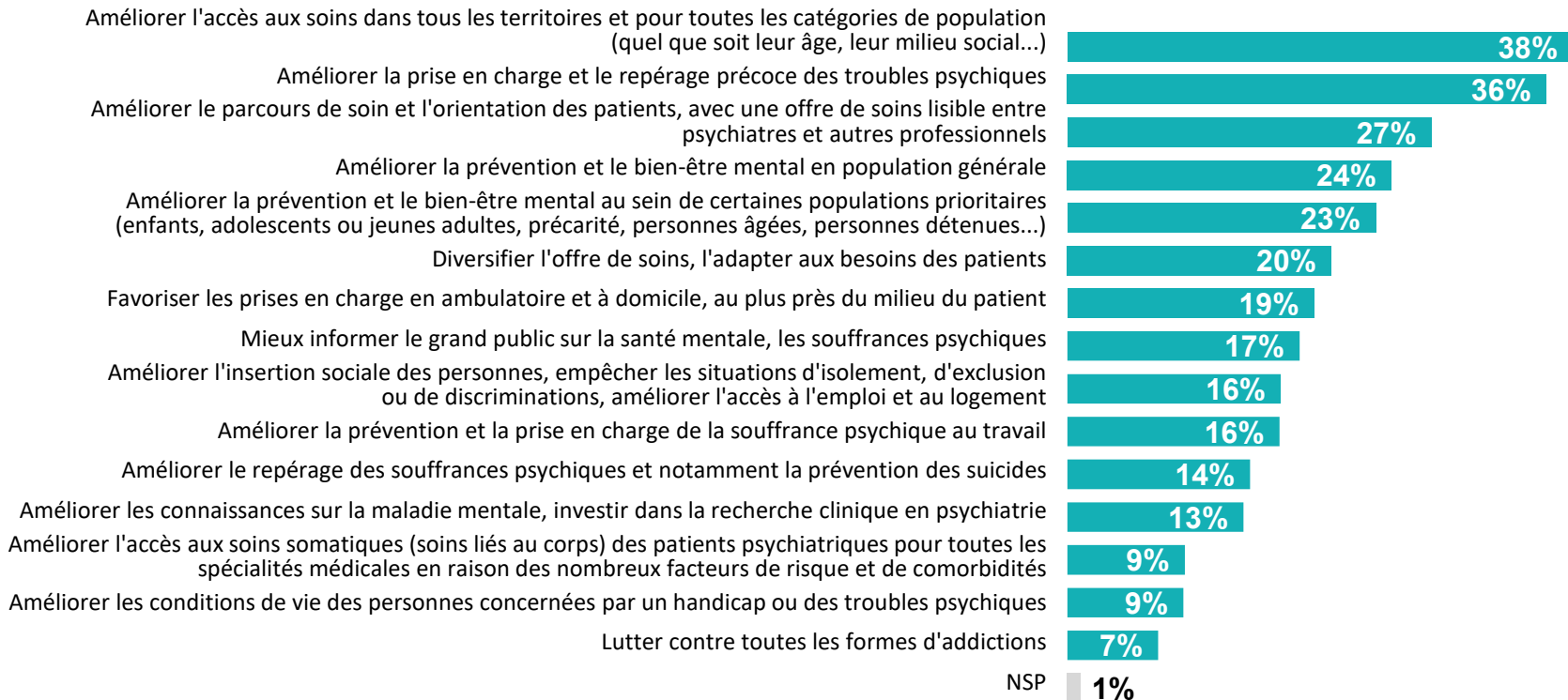
Plusieurs réponses possibles - Total supérieur à 100%



# Les thématiques prioritaires pour les années à venir

Quelles sont les thématiques qui vous semblent les plus prioritaires pour les années à venir ?

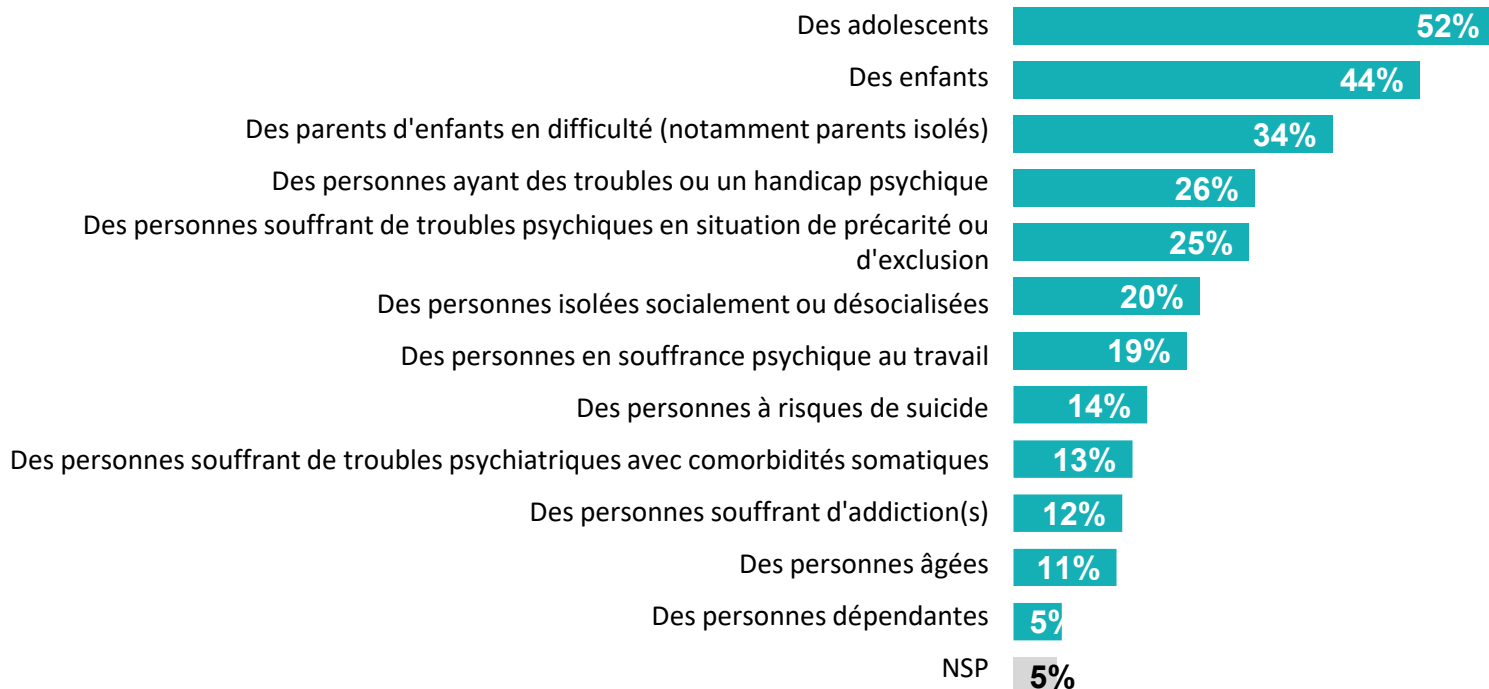
Plusieurs réponses possibles - Total supérieur à 100%



# Les profils à prendre en charge en priorité

Pour les années à venir, pensez-vous qu'il faudrait plus particulièrement améliorer la prise en charge et la prise en compte des besoins... ?

Plusieurs réponses possibles - Total supérieur à 100%

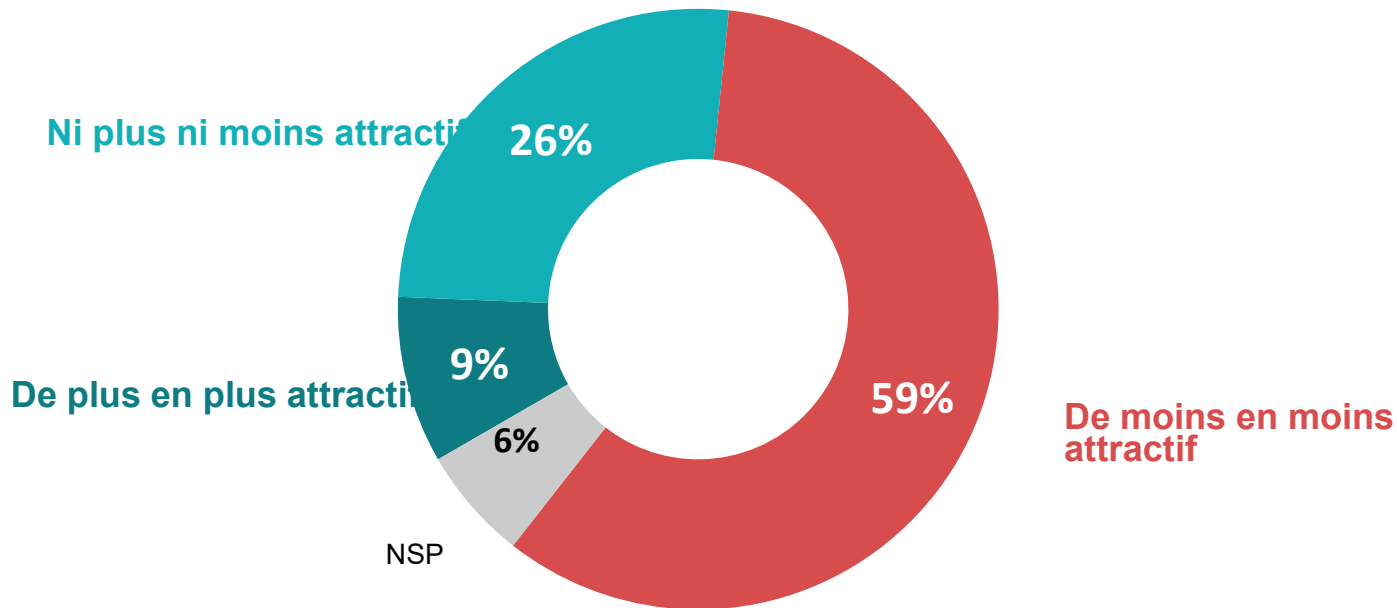






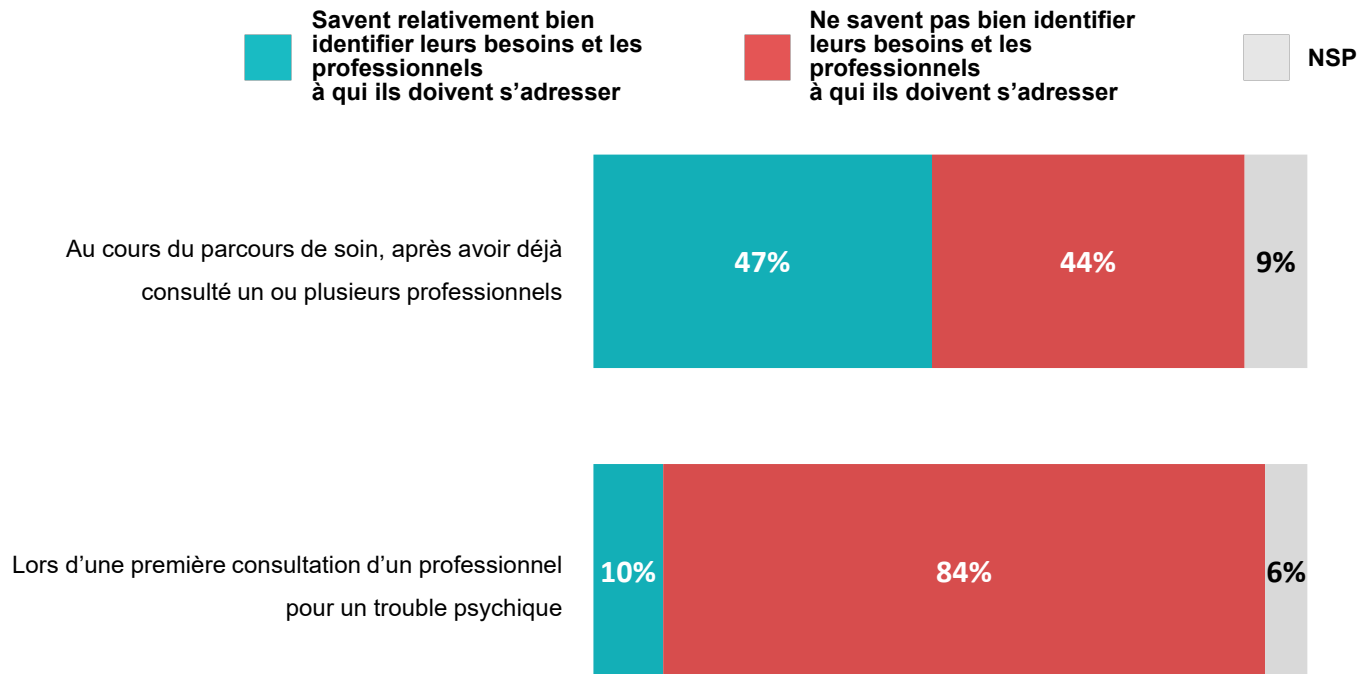
# L'évolution de l'attractivité des professions de la santé mentale

Diriez-vous que votre métier est de plus en plus attractif, de moins en moins attractif, ni plus ni moins attractif depuis quelques années ?



# L'identification des besoins et des interlocuteurs par les patients

Diriez-vous que vos patients et leur famille, en règle générale... ?





**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LES MESURES « ASSISES » QUI CONCERNENT L'HÔPITAL

PARIS  
**SANTÉXPO**

## Les mesures Assises concernant l'offre de soins (1/4)



### Amélioration du repérage, de la prise en charge et du suivi des troubles psychiques des enfants et des jeunes

- **Renforcement des Centres médico psychologiques infanto-juvéniles (CMP IJ)**  
Recrutement de 400 ETP supplémentaires sur 3 ans
- **Renforcement des maisons des adolescents (MDA)**  
Mise en place d'au moins une MDA par département et renforcement des 118 MDA existantes
- **Développement de l'offre d'accueil familial thérapeutique (AFT)**  
Création de 100 places supplémentaires sur 2 ans en rééquilibrant les places disponibles sur le territoire
- **Renforcement des moyens dédiés à la prise en charge du psycho-traumatisme**  
Renforcement des équipes médicales et non-médicales

## Les mesures Assises concernant l'offre de soins (2/4)



### Amélioration de l'accès aux soins par le développement de l'offre de psychiatrie et l'amélioration de la qualité des soins

- **Renforcement des Centres médico psychologiques adultes**  
Recrutement de 400 ETP supplémentaires sur 3 ans
- **Volet psychiatrie du SAS**  
Mise en place d'une régulation téléphonique 24h/24 et 365j/an sur 5 départements
- **Améliorer l'accès aux soins somatiques pour les patients souffrant de troubles psychiatriques**  
Financement d'équipes pluri-professionnelles de médecine générale dans les établissements spécialisés en santé mentale
- **Augmenter le nombre d'équipes mobiles psychiatriques intervenant auprès des personnes âgées en EHPAD**  
Création de 20 équipes mobiles territoriales de psychiatrie de la personne âgée
- **Adapter l'offre de soins pour mieux répondre aux besoins pas un dispositif de « lits à la demande »**  
Possibilité d'ouverture de lits supplémentaires lors de périodes de tension

## Les mesures Assises concernant l'offre de soins (3/4)



### Amélioration de l'attractivité de la filière de psychiatrie et de pédopsychiatrie auprès des professionnels

- **Augmenter le nombre de postes de chefs de clinique et disposer d'un poste hospitalo-universitaire titulaire en pédopsychiatrie par UFR de médecine et CHU**
  - Mise en place d'un appel à projet pour attribution de 20 postes de chefs de clinique, pour une durée d'un ou deux ans
  - Création de 12 postes de MCU-PH ou de PU-PH titulaires sur 4 ans
- **Améliorer la formation initiale des futurs psychiatres et pédopsychiatres**

Evolution du diplôme d'études spécialisées en 5 ans en novembre 2022 avec mise en place de choix d'options précoces pour renforcer la surspécialité de pédopsychiatrie
- **Promouvoir les infirmiers de pratique avancée en psychiatrie et santé mentale (PSM)**
  - Approfondir la part de l'addictologie en psychiatrie et santé mentale
  - Augmenter les places dédiées à la mention PSM
  - Amplifier le financement de la formation professionnelle des IDE vers l'IPA Financement pour former 540 IPA supplémentaires dont IPA en PSM

## Les mesures Assises concernant l'offre de soins (4/4)



### Soutenir la recherche et les innovations numériques en santé mentale

- **Lancer un programme de recherche dans le domaine « santé mentale et psychiatrie »**  
Plan pluriannuel de soutien à la recherche de haut niveau : activité de transfert vers des applications cliniques et industrielles, financement de projets visant à encourager les interactions entre recherche clinique et recherche fondamentale et la structuration de réseaux de recherche sur des thématiques spécifiques
- **Développer l'usage du numérique en santé mentale**
  - Equiper les établissements en psychiatrie avec des logiciels interopérables et sécurisés
  - Développement de services numériques innovants qui apportent une véritable valeur ajoutée dans le champ de la santé mentale

# La déclinaison des mesures

## Mesures assises

### Travaux au sein de la CNP

>> Mobilisation des différentes sous-commissions concernées pour travailler la déclinaison opérationnelle des mesures

### Travaux à engager avec les ARS

>> Modalités de mise en œuvre sur les territoires et de mobilisation des acteurs  
>> Critères d'évaluation de la mise en œuvre territoriale

### Allocation des financements

>> A compter de la première circulaire budgétaire 2022

## Sujets transversaux

### Travaux à poursuivre

Notamment :

>> Isolement et contention : examen en PLFSS pour 2022 pour une mise en œuvre opérationnelle à compter de janvier 2023

>> Réforme des autorisations en psychiatrie : décret début 2022 pour une mise en conformité des schémas régionaux de santé 2023

>> Réforme du financement de la psychiatrie : décret publié le 30/09/2021 pour une mise en œuvre en 2022

